



22 juin 2015
Conseil des droits de l'homme, Genève
Réunion-débat sur les parlements et l'Examen périodique universel (EPU)

Depuis plusieurs années, l'UIP sensibilise les parlements à la contribution qu'ils peuvent et doivent apporter à l'Examen périodique universel (EPU). Ce mécanisme, créé au sein du Conseil des droits de l'homme, permet d'évaluer, suivant un cycle de 4 ans, la situation générale en matière de droits de l'homme dans chaque état membre des Nations Unies, l'évaluation étant faite par les autres états membres (« examen par des pairs »).

L'UIP estime que les parlements doivent être associés (i) à l'établissement du rapport national que leur pays doit soumettre dans le cadre de l'EPU, (ii) à la présentation de ce rapport au sein du Conseil des droits de l'homme, (iii) à la formulation de la réponse nationale aux recommandations résultant de l'examen du rapport par le Conseil et (iv) au contrôle de la mise en œuvre des recommandations acceptées par leur pays.

Le 29 mai 2013, le Conseil des droits de l'homme a consacré une première réunion-débat à la contribution des parlements à l'EPU. Les idées de l'UIP ont été bien accueillies et le Conseil a demandé à l'UIP de coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour organiser des séminaires d'information destinés aux parlements sur le fonctionnement du Conseil et de l'EPU en particulier.



Le Sénateur Philippe Mahoux, M. Joachim Rucker, Président du Conseil des Droits de l'homme des Nations-Unies et Représentant permanent de l'Allemagne auprès des Nations-Unies à Genève, et Mme Flavia Pansieri, Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme.

Quatre séminaires régionaux ont été organisés jusqu'à présent : à Bucarest (Roumanie) pour les parlements d'Europe centrale et orientale, en février 2014 ; à Montevideo (Uruguay) pour l'Amérique latine, en juillet 2014 ; à Rabat (Maroc) pour les parlements africains, en septembre 2014 ; et à Manille (Philippines) pour la région Asie-Pacifique, en février 2015.

La réunion au Conseil des droits de l'homme tenue le 22 juin dernier visait à dresser un premier bilan après deux ans de travail. Le sénateur Philippe Mahoux, président du Groupe des Douze Plus et ancien président du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, y a pris la parole au nom de l'UIP. La Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Flavia Pansieri, a présenté les conclusions tirées au sein de l'ONU. Les ambassadeurs de Roumanie, de l'Equateur, du Maroc et des Philippines complétaient le panel d'orateurs. Le débat qui a suivi les présentations portait notamment sur les moyens d'améliorer la contribution parlementaire à l'EPU et sur la coopération entre les parlements et les autres acteurs nationaux des droits de l'homme dans ce contexte.

